

Avis relatif à l'octroi d'autorisations de mise sur le marché de médicaments vétérinaires

Décision du directeur de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail

Spécialité dénommée : CORTOTIC 0,584 MG/ML SOLUTION POUR PULVERISATION AURICULAIRE POUR CHIENS, Solution pour pulvérisation auriculaire

Titulaire : VIRBAC

Composition : Acéponate d'hydrocortisone 0,584 mg - Excipient QSP 1 mL

Numéro d'autorisation de mise sur le marché : FR/V/5631995 0/2022

Date de décision : 09/12/2022